

TABLEAU 44
(en millions de dollars)

AUTRES PRÊTS ET PLACEMENTS	Solde au 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1959 (provisoire)	1958	
Capital souscrit, avances de fonds de roulement et prêts à des organismes internationaux—			
Part du Canada au capital:			
du Fonds monétaire international.....	292.9	295.9	-3.0
de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.....	70.9	70.9	
de la Corporation de finance internationale.....	3.5	3.5	
Avances de fonds de roulement et prêts aux organismes internationaux.....	2.2	2.3	-0.1
	369.5	372.6	-3.1
Prêts aux gouvernements provinciaux:			
Alberta.....	8.8	9.2	-0.4
Colombie-Britannique.....	17.1	17.9	-0.8
Manitoba.....	14.4	15.0	-0.6
Nouveau-Brunswick.....	29.5		29.5
Nouvelle-Écosse.....	0.1	0.1	
Île du Prince-Édouard.....	0.1	0.1	
Saskatchewan.....	23.3	24.4	-1.1
	93.3	66.7	26.6
Plus-payés aux provinces, par suite des accords de 1952 relatifs à la location de domaines fiscaux:			
Manitoba.....	0.6	0.9	-0.3
Nouveau-Brunswick.....	0.6	0.7	-0.1
Terre-Neuve.....	0.3	0.4	-0.1
Île du Prince-Édouard.....	0.7	0.9	-0.2
Saskatchewan.....	0.9	1.2	-0.3
	3.1	4.1	-1.0
Avances sous le régime de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants.....	193.0	201.7	-8.7
Moins réserve pour prestations conditionnelles—loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants.....	-42.1	-47.7	5.6
	150.9	154.0	-3.1
Divers:			
Achat de terrains en vue d'avoir la haute main sur les abords des principaux aéroports terminus.....	4.5	6.7	-2.2
Programme de subventionnement des voyages (article 69 de la loi sur l'immigration, S.R. 1952).....	5.2	7.1	-1.9
Soldes à recevoir en vertu d'actes de vente visant des biens de la Couronne.....	19.1	22.0	-2.9
Aménagement de quais et de voies ferrées pour la <i>Steep Rock Iron Mines Limited</i>	2.1	2.2	-0.1
Corporation de disposition des biens de la Couronne			
Parts de l'État dans le compte du mandataire.....	6.0	5.8	0.2
<i>Dominion Coal Company Limited</i>	5.7	5.2	0.5
Loi de 1938 sur l'aide aux améliorations municipales.....	2.1	2.4	-0.3
Commission du havre de New Westminster.....	2.4	2.4	
Ville d'Oromocto (N.-B.).....	4.5	1.5	3.0
Autres.....	13.3	10.1	3.2
	64.9	65.4	-0.5
	681.7	662.8	18.9

requis s'effectue au 30 avril de chaque année, c'est-à-dire à la fin de l'année financière du Fonds monétaire international. Cette diminution de 3 millions de dollars reflète la réévaluation du 30 avril 1958, ainsi que les rectifications subséquentes découlant des réévaluations trimestrielles.

Les prêts aux gouvernements provinciaux ont augmenté de 27 millions de dollars, par suite d'un prêt de 30 millions consenti au Nouveau-Brunswick au titre du projet d'énergie de Beechwood, lequel prêt a été partiellement contrebalancé par des versements annuels réguliers de 3 millions de dollars à l'égard des prêts à d'autres provinces.